

Un tri toujours plus efficace !

2023 a été une année record pour le tri des emballages sur la Communauté de Communes Cœur de Brenne. Bien que celle-ci ne soit pas encore terminée, nous avons collecté et trié 80 tonnes de plus qu'en 2022. **Félicitation à tous les trieurs pour votre engagement et cette performance.** Il nous faut poursuivre dans cette voie qui nous permet d'afficher une diminution de plus de 100 tonnes de nos ordures ménagères enfouies. Réduction qui reste l'un de nos principaux objectifs.

Comme nous l'avons annoncé il y a un an, **2024 va être l'année du tri à la source des biodéchets.** Nous nous sommes déjà emparés du sujet en vous proposant des kits de compostage individuel. Près de 300 foyers ont ainsi commencé à trier leur biodéchets en 2023. **Bravo et merci pour votre initiative vertueuse.**

Toutefois, à partir du 1^{er} janvier 2024 la valorisation des biodéchets ne devra plus seulement être l'engagement de nos habitants les plus convaincus des bienfaits environnementaux du tri, **mais l'affaire de tous.**

Effectivement, outre les obligations législatives en la matière, il apparaît comme incontestable et fondamental que ce tri des biodéchets, en rendant à la terre les déchets organiques issus de celle-ci, permet de boucler un cycle élémentaire de notre écosystème.

De plus, devant la hausse permanente des coûts liés à l'enfouissement, il est plus que jamais indispensable de détourner de cette filière de traitement, la moindre fraction pouvant être valorisée d'une façon responsable et durable.

Alors, pour cette nouvelle année nous reconduirons la mise à disposition de kits de compostage avec une participation de 20 € pour les usagers (valeur du kit 56 €). Comme l'année passée, j'invite les candidats au compostage individuel à remplir et à nous renvoyer le coupon ci-dessous. Ils recevront ensuite un bon de retrait pour récupérer leur composteur à la déchetterie.

En complément du compostage individuel qui reste l'outil incontournable de la gestion des biodéchets, nous avons souhaité équiper nos bourgs de points d'apport volontaire pour ce flux. Vous pourrez ainsi bénéficier dans chaque commune, d'un abribac dans lequel vous pourrez déposer vos biodéchets collectés grâce à un biosceau et des sacs kraft biodégradables qui vous seront fournis. Un prestataire collectera et compostera cette matière chaque semaine. Ce nouveau service sera opérationnel dans le second trimestre 2024.



Jean-Louis CAMUS

Président



Nom : Prénom :

Adresse :

Commune :

Je souhaite bénéficier d'un kit de compostage individuel composé d'un composteur plastique de 300 L d'un outil mélangeur type harpon, d'un bio seau 7 L et d'une grille anti rongeur. Je m'engage à une utilisation régulière de cet équipement et à m'acquitter d'une participation de 20 €.

Ce coupon est à retourner à votre Mairie ou à la Communauté de Communes Cœur de Brenne ; 1, rue du Prieuré ; 36290 Saint Michel en Brenne – Mail : environnement@coeurdebrenne.fr